



SCIENCES & NATURE
DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT

BAC PRO AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Niveau 4 - apprentissage et formation continue

CFA d'Hennebont

LE MÉTIER

Les métiers du paysage s'exercent en plein air, requièrent de solides aptitudes physiques et nécessitent une bonne connaissance de l'utilisation du végétal dans son environnement.

Le titulaire d'un Bac Professionnel Aménagements Paysagers exerce son activité en position de chef·fe d'équipe dans une entreprise de travaux paysagers ou dans un service de collectivité territoriale.

Conditions d'environnement du métier : travail en extérieur, port de charges, conduite d'engins

ALTERNANCE ET ÉVALUATION

- Durée de la formation en présentiel (35 h/semaine) :
 - 700 h/an soit 20 semaines par an
 - 1400 h/2 ans soit 40 semaines
- Alternance : environ 2 semaines au CFA pour 2 semaines en entreprise
- Contrôle en Cours de Formation et épreuves terminales
- Formation de septembre à juin N+2
- Diplôme d'état du Ministère de l'Agriculture

CONTENU DE LA FORMATION

L'enseignement qui est dispensé sur deux années comprend :

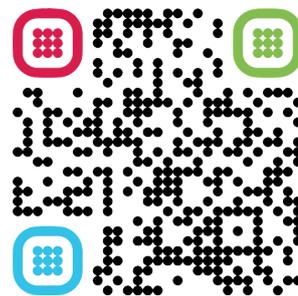
- Des modules d'enseignement général
- Le contenu de la formation prévoit l'obtention de capacités professionnelles :
 - réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement paysager
 - assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager
 - réaliser des interventions d'aménagement végétal
 - mettre en place des infrastructures d'un aménagement paysager
 - s'adapter à des enjeux professionnels particuliers

La formation se déroule sur un site d'exploitation labellisée en Agriculture Biologique.
Les travaux pratiques sont effectués sur l'exploitation du lycée convertie en bio depuis 2008.



L'objectif est de former des ouvrier·ères hautement qualifié·es dans la réalisation et l'entretien d'espaces paysagers et à terme, dans la conduite de chantiers paysagers.

SUIVEZ-NOUS !





SCIENCES & NATURE
DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT

BAC PRO AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Niveau 4 - apprentissage et formation continue

CFA d'Hennebont

CONDITION D'ADMISSION

- Prérequis : maîtriser les savoirs de base
- Accessibilité de la formation à l'issue d'une seconde professionnelle, d'un CAP ou d'un Bac Professionnel de la même famille de métiers ou en cohérence avec la spécialité d'accueil.
- Par dérogation, pour les candidats en réorientation ou poursuite d'études :
 - titulaires d'un baccalauréat avec possibilité d'un Bac Professionnel en un an en fonction du projet
 - titulaires d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP...) toutes options ou sortie de classe de première pour une réorientation

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Un positionnement qui permet d'adapter le parcours de formation de 2 ans à 1 an avec un examen du dossier scolaire ou des diplômes et entretien de motivation
- Aucun frais pédagogique supplémentaire en cas de financement complet de la formation
- Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

ÉQUIPEMENTS

- Salle informatique
- Centre de ressources
- Atelier d'agroéquipement
- Plateau de maçonnerie paysagère
- Arboretum
- Parc paysager
- Serres pédagogiques
- Hall TP



LES + DE LA FORMATION

- Sorties pédagogiques (expositions, visites, etc.)
- Actions socioculturelles
- Accompagnement et tutorat
- Chantiers écoles
- Possibilité de bourses d'aides à la mobilité Internationale
- Repas possible sur le site

Service à contacter : Secrétariat CFA

Tel: 02 97 36 23 40

Email : cfa.hennebont@educagri.fr





SCIENCES & NATURE
DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT

BAC PRO AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Niveau 4 - apprentissage et formation continue

CFA d'Hennebont

ACCOMPAGNEMENT

Entretien semestriel avec l'équipe pédagogique :

- aménagement de parcours individualisé
- appui à la signature du contrat d'apprentissage
- suivi par un référent insertion
- suivi par un référent formateur
- suivi par un référent handicap

APRÈS LE DIPLÔME

Poursuite en BTSa AP, CS CP ...

FINANCEMENT

- En apprentissage
- En contrat de professionnalisation (à partir de 30 ans)
- D'autres dispositifs de financements sont possibles

Le centre de formation vous accompagne pour une solution personnalisée.



AIDES PARTICULIÈRES

- Aide au permis de conduire
- Carte étudiante des métiers
- Allocation Personnalisée au Logement
- Loca-Pass (Dépôt de garantie pour le logement)
- Informations sur les différentes aides à la rentrée au CFA





BAC PRO AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Niveau 4 - apprentissage et formation continue

CFA d'Hennebont

RÉMUNÉRATION

Salaire des apprentis-es** (SMIC horaire brut au 01/01/2023 : 11,27€)				
En 1 ^{ère} année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti-e	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire Brut	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
En 2 ^{ème} année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti-e	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire Brut	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
En 3 ^{ème} année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti-e	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
Salaire Brut	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

** Salaire de base pouvant être ajusté en fonction de la convention collective et du parcours antérieur de l'apprenti-e.

Exemples de salaires mensuels bruts au 01/01/2023

- Alex, 17 ans en CAPa JP 1^{ère} année : (27%) = 461,51 €
- Jérôme, 18 ans en BAC PRO AP 1^{ère} année : (43%) = 734,99€

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil>



<https://www.alternance-professionnelle.fr/salaire-contrat-apprentissage/>



INDICATEURS ET INSERTION

- Taux de réussite aux examens en 2022 : 100 %
- 7 mois après la formation (sortie en juin 2022) consultable sur : www.inserjeunes.education.gouv.fr
- Taux de satisfaction 91 % toutes filières confondues en 2022
- Taux d'abandon : 8,33% en 2022
- Taux de rupture : 12,50% en 2022
- Taux de poursuite d'étude : 15% en 2022

SITE DE PONTIVY

Rue de Bretagne
56300 Pontivy

Contacts
02.9725.93.10
www.campus-snm.fr

SITE DE ST-JEAN-BREVELAY

Le Suillo - BP4
56660 St-Jean-Brevelay

Contacts
02.9760.31.93
www.campus-snm.fr

SITE D'HENNEBONT

76 rue du Talhouët
56701 Hennebont

Contacts
02.9736.23.40
www.campus-snm.fr